



SOURIRES DU NEPAL



Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association loi 1901

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DU 27 OCTOBRE 2012

La réunion a commencé vers 16 h 00 avec 7 personnes représentant 10 des familles membres de l'association (4 pouvoirs).

Membres présents :

Diane SENECHAL, Sophie BERTRAND, Béatrice GRAIGNIC, Marie-Andrée ROLLAND, Valérie ACCARY, Lilian DOLCI et Sylvie THOMAS

La présidente, Diane SENECHAL, ouvre la séance :

Effectifs de l'association

L'association comporte 20 familles.

Rapport moral et d'activités

Durant cette année 2012, il a été organisé 2 soirées autour d'un repas népalais, Une en région parisienne, une en Normandie. Les familles se sont retrouvées au pique-nique organisés le jour du Festival du Népal à la Pagode de Vincennes.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont validés à l'unanimité par les membres présents.

Rapport financier

Les comptes 2012 montrent un solde positif de 306,78 euros.

Le rapport financier est validé à l'unanimité par les membres présents.

Activités envisagées pour l'année 2013

- Dans le cadre de la nouvelle année 2013, une carte de vœux sera adressée aux membres de l'association et aux personnes susceptibles d'être intéressées pour en faire partie. Un bulletin d'adhésion pour l'année 2013 sera joint à chaque carte. La liste des destinataires sera élargie (ambassade du Népal, AFA, etc ...)
- Un pique-nique sera programmé le jour de la fête du Népal. Il se déroulera à proximité de la Pagode du Bois de Vincennes à Paris. Ce pique-nique permettra aux membres de se rencontrer et de pouvoir participer au 10^{ème} festival du Népal organisé les 1 et 2 juin 2013 à la Pagode.
- Le numéro 3 de la newsletter est programmé pour le mois de décembre.
- Des rencontres à thème sont envisagées. Expositions sur le Népal, art népalais ...

SOURIRES DU NEPAL

Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association Loi 1901

Siège social : 20 Rue Clerc 75007 PARIS

www.souriresdunepal.fr



SOURIRES DU NEPAL



Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association loi 1901

- Un des membres de Sourires du Népal assistera à la 3ème journée d'échanges avec les conseils généraux le 13 novembre 2012. un retour sera fait dans la 3ème newsletter.

Renouvellement du bureau

Les postes de Sophie BERTRAND, Béatrice GRAIGNIC et Lilian DOLCI sont à renouveler. Les membres sortants étant rééligibles, ils se représentent et sont réélus à l'unanimité. Les membres de l'AG prennent acte de ce renouvellement.

Collaboration au MASF

La collaboration de SDN au MASF s'est maintenue par la présence régulière d'au moins un de nos membres à leur CA. Le partage d'information sur l'adoption internationale se poursuit entre deux réunions par une correspondance par mail.

Ainsi, le congrès MASF 2013 continue de se préparer sur le thème "adoption ou institution ?".

L'évolution des protocoles dans différents pays est suivie de près par les APPO participantes.

Les questions sociétales comme l'homoparentalité sont abordées le plus méthodiquement possible. Diane Sénéchal en tant que membre du comité de rédaction a contribué un communiqué de presse sur l'adoption par des familles homoparentales

Discussion sur l'adoption au Népal

Les chiffres concernant l'adoption internationale ne sont pas bons. Le nombre d'adoptions à l'étranger s'établirait à 1500 pour l'ensemble des pays d'origine pour l'année 2012.

Il est décidé de monter un dossier afin de voir s'il est possible d'œuvrer pour la reprise des adoptions au Népal. Diverses pistes ont été évoquées :

- Reprendre contact avec les forums sur l'adoption au Népal des autres pays (E.U, Canada, Espagne, Italie ...) afin de voir si des actions y sont menées.
- Recenser les pays n'ayant pas signé la convention de la Haye pour lesquels des adoptions ont été conclues en 2011 - 2012 avec la France.
- Recenser les pays d'adoptions ayant une autorité centrale à l'adoption.
- Récupérer les textes népalais sur l'adoption.
- Prendre contact avec l'ambassadeur du Népal en France.
- Essayer de prendre contact avec les nouvelles autorités de notre pays.
- Informer MASF de nos intentions (et lui demander son soutien).
- Prendre contact avec Philip Holmes du Ester Benjamin Trust

**Le 20 novembre 2012,
la secrétaire : Sylvie THOMAS**